

Centre Pleine Nature



"les lutins cévenols"

4 avenue chemin neuf

34190 St Bauzille de Putois

tél: 04.67.73.70.30 & 04.67.73.77.05

fax: 04.67.73.19.74

courriel: contact@centrepleinenature.fr

www.centrepleinenature.fr

**Spécial
groupes**



Après 4 ans de travaux, le Centre Pleine Nature « les lutins cévenols » est aujourd'hui en mesure d'accueillir tous les types de séjours, 12 mois sur 12 : groupes ou individuels, sportifs ou touristiques, scolaires ou clubs de loisirs, familles ou entreprises...



Profitant de cette importante rénovation le Centre Pleine Nature « les lutins cévenols » a fait le choix d'aller au-delà du minimum légal en matière d'accessibilité et a décidé de s'équiper de dispositifs adaptés à l'accueil de toute personne présentant un handicap.



La labellisation « tourisme & handicap » permet de garantir une bonne qualité d'accueil pour tous (handicapés mentaux, personnes à mobilité réduite malvoyants et malentendants).



Dans les locaux, à chaque carrefour, une borne audio tactile délivre des informations relatives à la disposition des pièces.

Guide ligne au sol, bande d'éveil de vigilance, nez de marche, caractère en braille... tout est fait pour rendre les déplacements des personnes malvoyantes dans les locaux du Centre Pleine Nature aisés.



Des pentes à 4% et un ascenseur adapté permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les secteurs de l'établissement qui dispose de chambres adaptées à la circulation en fauteuil.



Les parties communes des locaux (accueil, cafétéria, télévision...) sont équipées de boucles magnétiques permettant une bonne écoute pour les personnes appareillées. Une valise (réveil et coussin vibrant, sonnette, rappel d'alarme...) peut être fournie aux usagers présentant un handicap auditif.



Une signalétique simple, explicite et ludique permet à tous de se retrouver dans les locaux du Centre Pleine Nature.

Des salles de travail confortables et spacieuses permettent d'aborder la part théorique des séjours: diététique, plan d'entraînement, remise en forme, contenus scolaires, briefing....



Ces salles, équipées de tableaux et d'écran de projection peuvent être équipées d'un vidéo-projecteur et bénéficier d'une couverture WIFI.

Le Centre Pleine Nature « les lutins cévenols » dispose aujourd'hui de 120 lits répartis en 36 chambres majoritairement composées de 2 à 4 lits avec sanitaires privés.



Chambre 302: 2 lits simples, W.C, douche et lavabo



Chambre 311: 2 lits simples, 2 lits superposés, douche et lavabo

Une cuisine entièrement neuve permet...



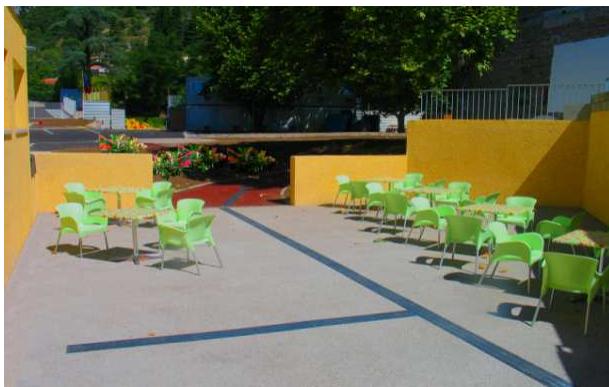
de servir dans une vaste cafétéria.....



des repas de qualité depuis un self-service moderne...



Au cours de votre séjour, une terrasse confortable et bien exposée vous permettra de passer des moments conviviaux et agréables.



A quelques mètres, un bar et des distributeurs vous permettront de prendre une collation à toute heure du jour et de la nuit.

Le Centre Pleine Nature dispose d'une enceinte sécurisée.

En soirée les grilles de l'établissement sont fermées et seuls les usagers munis d'un badge d'accès peuvent entrer et sortir à leur guise.

Les séjours sont ainsi parfaitement calmes tout en laissant aux stagiaires une parfaite liberté de mouvement.



Durant le séjour, accès aux salles de classes, de réunion et au réseau WIFI gratuit.

Tarifs 2009

Tournoi d'Echecs



Forfait 3 jours demi-pension = 57,50 € / personne

(dîner vendredi, nuit vendredi à samedi, petit déjeuner et dîner samedi, nuit samedi à dimanche et petit déjeuner dimanche)

Forfait 3 jours pension complète = 87,30 € / personne

(déjeuner et dîner du vendredi, nuit de vendredi à samedi, petit déjeuner, déjeuner et dîner du samedi, nuit de samedi à dimanche, petit déjeuner et déjeuner de dimanche)

Forfait 4 jours demi-pension = 86,40 € / personne

(dîner jeudi, nuit de jeudi à vendredi, petit déjeuner et dîner vendredi, nuit vendredi à samedi, petit déjeuner et dîner samedi, nuit samedi à dimanche et petit déjeuner dimanche)

Forfait 4 jours pension complète = 126,00 € / personne

(déjeuner et dîner le jeudi, nuit de jeudi à vendredi, petit déjeuner, déjeuner et dîner du vendredi, nuit de vendredi à samedi, petit déjeuner, déjeuner et dîner du samedi, nuit de samedi à dimanche, petit déjeuner et déjeuner de dimanche)

Tarifs hors forfaits

demi-pension = 28,80 € / personne

pension complète = 38,70 € / personne

nuit + petit déjeuner = 18,90 € / personne

repas = 9,90 € / personne

snack (sandwich + boisson + café) = 4,00 € / personne

repas amélioré = 18,00 € / personne

petit déjeuner = 5,50 € / personne



Pour accéder au Centre Pleine Nature:

Depuis Montpellier : Autoroute A9, sortie Montpellier-Est (Zénith), direction centre-ville hopitaux-facultés, puis suivre Ganges. Traverser Saint Bauzille de Putois sur la D 986 en direction de Ganges, c'est à la sortie du village à droite.

Depuis Nîmes : Autoroute A9, sortie Nîmes-Ouest, direction Quissac-Le Vigan. A la Cadière, 3 km après Saint Hippolyte du Fort, tourner à gauche sur la D 195 vers Montoulieu – Saint Bauzille de Putois. Dans le village prendre la D 986 vers Ganges-Le Vigan, c'est à la sortie du village à droite.

Aéroport le plus proche:

Montpellier-Méditerranée (50 km) tél: 04.67.20.85.00

Gare S.N.C.F. La plus proche:

Montpellier-Saint Roch (39 km) tél: 36.35



Centre Pleine Nature

« Les lutins cévenols »

Jeunesses laïques et républicaines
4 avenue chemin neuf

34190 SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

tél: 04.67.73.70.30 & 04.67.73.77.05

fax: 04.67.73.19.74 e-mail : contact@centrepleinature.fr

FICHE DE CONFIRMATION DE SEJOUR

(fiche à retourner avant le --/--/--; au-delà de cette date le séjour sera considéré comme annulé)

ORGANISME:

ADRESSE:

TELEPHONE: __/__/__/__/_/___ **FAX:** __/__/__/__/_/___

E-MAIL:

Je soussigné(e).....agissant en qualité
de.....
confirme la venue
de.....
Ce groupe arrivera le __/__/__ à __h__ et repartira le __/__/__ à __h__

EFFECTIF: stagiaires :..... (âge approximatif : __ ans) accompagnateurs :.....

HEBERGEMENT: nuits+petit déjeuner demi-pension pension complète

Le jour de l'arrivée le Centre Pleine Nature prévoit :

le repas de midi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	(rayez la mention inutile)
le repas du soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	(rayez la mention inutile)

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- 1) envoi de la présente fiche accompagnée d'un acompte correspondant à 30% du montant du séjour.
- 2) envoi d'un deuxième acompte un mois avant le début du séjour correspondant à 60% du montant du séjour.
- 3) règlement du solde du séjour à l'arrivée au Centre Pleine Nature (seule une diminution maximale de 10% de l'effectif réservé sera pris en compte en cas de défection lors de l'établissement de la facture finale.
- 4) Les activités sportives seront facturées quelles que soient les conditions atmosphériques, seule l'activité canoë-kayak pourra être annulée en cas de crue du fleuve Hérault.

DESISTEMENT EN CAS D'ANNULATION D'UN STAGE CONFIRME

- a) plus d'un mois avant le début du séjour le premier acompte est dû au Centre Pleine Nature
- b) moins d'un mois avant le début du séjour : les deux acomptes sont dus au Centre Pleine Nature
- c) désistement partiel : le séjour est facturé sur la base minimum de 90 % de l'effectif réservé et ce sur la durée totale annoncée sur la fiche de confirmation de séjour.

Merci d'avoir bien voulu prendre connaissance des conditions d'inscription et de paiement.

Vérifiez bien que cette fiche soit correctement remplie et signée.

FAIT LE __/__/__

SIGNATURE ET CACHET (1)

A.....

(1) pour les établissements scolaires signature du chef d'établissement.



Centre Pleine Nature

« les lutins cévenols »

jeunesses laïques et républicaines

4 avenue chemin neuf

34190 SAINTBAUZILLE DE PUTOIS

tél : 04.67.73.70.30 & 04.67.73.77.05

fax : 04.67.73.19.74 e-mail : contact@centrepleinenature.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le Centre Pleine Nature « les lutins cévenols » a pour but :

- d'assurer une prestation d'hébergement et de restauration pour tous les groupes et individuels usagers de l'association qui en font la demande.
- d'assurer l'encadrement d'activités sportives pour les groupes et individuels usagers de l'association qui en font la demande.
- d'assurer la fourniture, dans le cadre d'une location, de canoës équipés sur un parcours défini, pour les groupes et individuels usagers de l'association y ayant droit, qui en font la demande.

Article 2 : Les groupes et individuels usagers du Centre Pleine Nature sont couverts par l'assurance du Centre Pleine Nature. Cette assurance n'est effective que pendant les activités sportives de pleine nature (depuis le départ des locaux techniques jusqu'au retour aux locaux techniques) et ce pour la seule durée du séjour au Centre Pleine Nature 'les lutins cévenols'.

Article 3 : Le Centre Pleine Nature ne prend à sa charge que les déplacements éloignés pour raison d'activités.

Article 4 : Les sites de pratique des activités sportives de pleine nature seront choisis par le Directeur du Centre Pleine Nature.

Article 5 : La pratique des activités sportives de pleine nature n'a lieu que sous l'autorité exclusive du Directeur et des moniteurs du Centre Pleine Nature.

Article 6 : Pour la pratique du canoë-kayak il est obligatoire d'être apte à nager 25 mètres et à s'immerger (arrêté ministériel du 04/05/95). Une attestation signée (maître-nageur, parent, responsable légal ...) pour les personnes mineures ou une déclaration sur l'honneur pour les personnes majeures sera fournie le jour de l'arrivée au Centre Pleine Nature.

Article 7 : Pour la pratique du canoë-kayak le port du gilet de sauvetage et de chaussures fermées est obligatoire pour tous en permanence. Pour la pratique du V.T.T., de la spéléologie et de l'escalade le port du casque est obligatoire pour tous en permanence.

Sur prescription du moniteur du Centre Pleine Nature le port du casque peut être obligatoire pour tous en permanence en canoë-kayak.

Article 8 : Le Centre Pleine Nature ne fournit que le matériel technique nécessaire à la pratique des activités sportives de pleine nature (ne sont pas compris tenue néoprène, chausson d'escalade, combinaison spéléo...). Ce matériel ne sera utilisé que pendant les heures d'encadrement et ce en présence d'un moniteur du Centre Pleine Nature. Une tenue appropriée est demandée à chaque participant.

Article 9 : A chaque retour d'activité le matériel technique sera nettoyé et rangé par les pratiquants.

Article 10 : Les horaires approximatifs de pratique des activités sportives de pleine nature sont : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00 (9h30 – 16h00 pour les journées continues).

Article 11 : En dehors des périodes déclarées en centre de vacances, le Centre Pleine Nature n'assure que l'encadrement technique des activités sportives de pleine nature. Les responsables des groupes et individuels usagers du Centre Pleine Nature assureront l'encadrement des « périodes domestiques » (lever, coucher, discipline à l'intérieur du centre...). En aucun cas le public mineur devra être laissé sans surveillance dans les locaux du Centre Pleine Nature.

Article 12 : Le Centre Pleine Nature met gratuitement à disposition des groupes et individuels usagers une salle (réunion, classe...). Il est formellement interdit de sortir le mobilier de la pièce dans lequel il se trouve.

Article 13 : La salle à manger est ouverte aux heures suivantes : petit déjeuner de 08h00 à 08h30, déjeuner de 12h30 à 13h30, dîner de 19h30 à 20h30. L'accès au restaurant est autorisé uniquement aux heures des repas et avec une tenue vestimentaire correcte. En fin de repas les usagers déposeront leur plateau sur les chariots réservés à cet effet. Toute nuit passée dans les locaux du Centre Pleine Nature donne droit à un petit déjeuner.

Article 14 : Avant 07h30 et après 22h00 il est demandé d'éviter de circuler dans les couloirs desservant les chambres de façon à respecter le sommeil des autres. Le Centre Pleine Nature fournissant draps, couettes, housses de couettes, oreillers et taies, l'usage de draps autres que ceux du Centre Pleine Nature et de sacs de couchage est interdit.

Article 15 : Tout usager doit, en cas de dégradation, informer la direction du Centre Pleine Nature ou son représentant et déclarer l'incident à son assurance personnelle. Les réparations seront facturées à l'usager.

Le Centre Pleine Nature décline toute responsabilité en cas de vol, les objets de valeur pourront être déposés dans une armoire forte sur demande. Une clé de chambre pourra être fournie contre le dépôt d'une caution.

Article 16 : Il est interdit de fumer dans tous les locaux et véhicules du Centre Pleine Nature, la consommation d'alcool pour les mineurs et l'abus d'alcool sont prohibés dans l'enceinte du Centre Pleine Nature.

Article 17 : Durant leur séjour les usagers du Centre Pleine Nature devront respecter la propreté des installations et des différents sites d'activités.

Article 18 : Une cabine téléphonique étant à la disposition des usagers du Centre Pleine Nature, aucun appel téléphonique non-urgent ne sera passé depuis les lignes téléphoniques du Centre Pleine Nature ; aucune communication personnelle ne sera transmise.

Article 19 : Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux usagers d'utiliser exclusivement le parking visiteurs.

Article 20 : Les animaux ne sont pas autorisés dans les locaux du Centre Pleine Nature.

Article 21 : Un groupe ou un individuel usager du Centre Pleine Nature peut être tenu de quitter le Centre Pleine Nature pour raison de sécurité, de discipline ou pour non respect d'un article du présent règlement sur décision du Directeur du Centre Pleine Nature. Un renvoi n'occasionne pas de remboursement des frais facturés par le Centre Pleine Nature.

Article 22 : Le dernier jour les draps, couettes, housses de couettes, oreillers et taies d'oreillers fournis systématiquement par le Centre Pleine Nature devront rester sur les lits, les chambres devront être libérées avant 09h00 de façon à ce que le personnel puisse commencer le nettoyage et restituer les oublis avant votre départ. Un état des lieux sera effectué par un représentant de la direction du Centre Pleine Nature avant chaque départ.



Partenaires:



Fédération des jeunesses
Laïques & républicaines

La rénovation a bénéficié du concours de:

